

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Lebamba : des cambrioleurs sèment la terreur en une nuit



Photo: Aymard Mambela

L'une des structures visitées par les cambrioleurs.

Belzahs Aymar MAMBELA  
Lebamba/Gabon

Le grand marché municipal Mouandza Barata de Lebamba, chef-lieu du département de la Louetsi-Wano, a connu ces derniers temps une série de cambriolages. En effet, les malfrats ont dévalisé bars, magasins et autres salons de coiffure établis dans cet espace. Une enquête a été ouverte pour retrouver les auteurs qui courent toujours. Les faits. Après la fermeture du grand marché sur le coup de 21 h 30, c'est un silence de cathédrale qui règne au centre-ville de Lebamba. Et c'est juste-

ment ce moment que choisissent les malfrats pour opérer en toute quiétude dans les espaces commerciaux. Aussi ressortent-ils des troquets avec des boissons et des appareils, des magasins avec des vivres et un peu d'argent, puis des salons de coiffure avec des tondeuses et autres appareils. Informés, les éléments de la brigade de la gendarmerie de Lebamba se rendent sur les lieux dans le cadre du constat d'usage. Aussi, relativement au mode opératoire utilisé, les OPJ croient savoir qu'il pourrait s'agir du gang à l'origine du cambriolage de l'essencerie Pétro-Gabon de la ville.

## Le clin d'œil de *lybek*



## Oyem : elle jette son bébé dans un WC après l'avoir accouché

SCOM  
Libreville/Gabon

NANCY Nyingone, Gabonaise de 37 ans, est placée, depuis le 6 février dernier, en détention provisoire à la maison d'arrêt d'Oyem. Elle se serait rendue auteure du jet dans une fosse septique de son bébé peu de temps après lui avoir donné la vie. Selon une source policière proche de la Direction générale des recherches (DGR) dont les éléments ont été commis sur le terrain, les faits se sont produits dans la nuit du 31 janvier au 1er février 2023. À Konossoville, une bourgade située à environ 52 km d'Oyem. Cette nuit-là, Nancy Nyingone qui est enceinte et presque à terme, met son enfant au monde à la maison. Avec l'aide d'une de ses sœurs, la nommée Y.A.O. Le nouveau-né de sexe masculin voit le jour sans problème particulier. Mais contre toute attente, le lendemain matin, l'entourage de Nancy Nyingone est étonné

de la disparition soudaine du bébé. Et informe la brigade de gendarmerie qui dépêche des Officiers de police judiciaire (OPJ) de l'antenne de la DGR du Woleu-Ntem à Konossoville. La parturiente, pressée de questions et mise sous pression par les enquêteurs, craque et passe aux aveux. Selon les déclarations qui font froid dans le dos, après avoir accouché, vers 23 heures, Nancy Nyingone se serait débarrassée du bébé en le jetant dans les toilettes indigènes.

Mieux, Nancy Nyingone conduit les limiers au lieu de la commission de son crime, où le corps sans vie du nouveau-né se trouvait enveloppé dans un sac. Ramenée par les enquêteurs à Oyem, la mise en cause se serait ensuite mise à faire des fausses déclarations. Malheureusement pour elle, celles-ci allaient à rebours du témoignage de Y.A.O., sa sœur qui a révélé que le bébé (qui a pourtant poussé des cris) était manifestement en



Photo: DR

Nancy Nyingone à côté de la fosse septique dans laquelle elle a jeté son nouveau-né.

parfaite forme à la naissance. Déférée devant le parquet d'Oyem, elle a été écrouée à la prison du Peloton, pour crime flagrant, au sortir de sa confrontation avec le juge d'instruction.

## Koula-Moutou : les malfaiteurs de Ndangui neutralisés par la PJ

Sedrigue KEKA MAVENDJI  
Koula-Moutou/Gabon

C'EST à la suite des multiples plaintes du collectif des enseignants et des travailleurs de la société forestière CEB déposées contre X à la Police judiciaire (PJ) de Koula-Moutou, qu'une rafle a été diligentée par cette unité dans le district de Ndangui. L'opération a permis de neutraliser une bande de voyous, qui sévissaient dans la localité depuis près de deux ans. Mobilisée sur le terrain, pendant près d'un mois, l'antenne de la PJ de Koula-Moutou a mis les gros moyens pour venir à bout de la dizaine de jeunes qui avait fait perdre le sommeil



Photo: Sedrigue-Keka-Mavendji

La bande qui avait fait perdre le sommeil aux habitants de Ndangui.

aux plaignants en particulier, et aux habitants de Ndangui en général. Deux coups de filet ont suffi aux OPJ pour neutraliser les mis en cause.

Selon Ulrich Okouki-Mbambouri alias La Taza et Levy Mbaki alias Cavani, les deux leaders présumés d'un groupe de malfaiteurs, les vols

étaient toujours perpétrés la nuit. De préférence, quand il pleut et lorsque les victimes étaient en congé ou en déplacement. Les cambrioleurs emportaient souvent tout ce qui était précieux : congélateurs, ventilateurs, bouteilles de gaz, meubles, écrans plats, casiers de boissons et autres matelas.